

MAIRIE D'AVERNES

39, Grande Rue - 95450 AVERNES

Tel. 01 30 39 20 13

mairie@avernes95.fr

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2023/2024

L'inscription de votre enfant sera prise en compte uniquement si le dossier est complet.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT À INSCRIRE

**À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT*

*Nom : *Prénom (s) :

*Date de naissance : *Sexe : féminin masculin

*Lieu de naissance : *Département :

*Adresse :

*Complément :

*Code Postal : *Commune :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

*Responsable légal 1 :

Mère Père Autre

*Situation familiale : marié vie maritale PACS divorcé célibataire veuf(ve) séparé

*Nom d'usage : * Nom de jeune fille :

*Prénom : * Date de naissance :

*Adresse : *Complément :

*Code Postal : *Commune :

Téléphone domicile : * Téléphone portable :

Téléphone travail : * Adresse électronique :

*Autorité parentale : oui non

***Responsable légal 2 :**

Mère Père Autre

*Situation familiale : marié vie maritale PACS divorcé célibataire veuf(ve) séparé

*Nom d'usage : * Nom de jeune fille :

*Prénom : * Date de naissance :

*Adresse : * Complément :

*Code Postal : * Commune :

Téléphone domicile : * Téléphone portable :

Téléphone travail : * Adresse électronique :

*Autorité parentale : oui non

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

*Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à la mairie d'Avernes.

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par la mairie. Le directeur d'école est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire.

SIGNATURES DES RESPONSABLES LÉGAUX

*À, le Signature : Signature :

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

*Pour tous : Livret de famille Justificatif de domicile (daté de -3 mois) Carte Nationale d'identité (parents)

Cas particuliers : Dérogation scolaire Attestation de qualité de tuteur

APRÈS L'INSCRIPTION EN MAIRIE

La Directrice de l'école prendra contact avec les parents